



## OFFRE D'EMPLOI

Chargé(e) de mission développement associatif H/F

Le Conseil départemental des associations familiales laïques des Landes (CDAFAL40) recrute son (sa) chargé(e) de mission.

Le CDAFAL est une association familiale, agréée d'éducation populaire qui participe à la défense et la promotion de la laïcité et défend les « droits et intérêts moraux et matériels des familles ». Le CDAFAL peut mener des actions dans tous les domaines de la vie quotidienne des familles. Outre son action départementale directe le CDAFAL est une fédération qui accompagne ses adhérents, les Associations familiales laïques (les AFL) organisations engagées au niveau local. Le CDAFAL est en développement, le salarié, unique pour l'instant participera de sa croissance.

### MISSIONS GÉNÉRALES

Il s'agit de développer, dans le département, la présence et l'influence du Mouvement familial laïque. Sous la responsabilité du président ou des administrateurs délégués, il(elle) œuvre suivant deux axes principaux de développement :

- il (elle) décline en plans d'actions départementales le projet politique (projet associatif) du CDAFAL.
- il (elle) accompagne le développement des associations locales adhérentes et prospecte pour de nouvelles créations.

### TÂCHES PRINCIPALES

- Il (elle) participe à l'administration de l'association, organise l'accès aux centres de ressources sur les domaines de la vie quotidienne des familles.
- Il(elle) accompagne le président dans l'animation des instances (convocations, préparation des dossiers, secrétariat des réunions, comptes-rendus).
- il (elle) participe à différents groupes de travail et manifestations auprès des institutions et des associations partenaires dans le cadre de mandats délégués par le président.
- Il(elle) assure une veille active (parentalité, accompagnement des familles) sur les dispositifs et appels à projets des administrations, organismes et collectivités et prépare les candidatures retenues.
- Il(elle) informe et forme les acteurs bénévoles du réseau des familles laïques
- il (elle) réalise des documents participe à leur valorisation et leur diffusion (notes rapports communiqués.) Il (elle) accompagne le développement avec le numérique.
- il (elle) conçoit des projets d'actions socio-culturelles en relation avec différents interlocuteurs (élus locaux, associations, travailleurs sociaux, institutions administratives)

### PROFIL ET COMPÉTENCES

- emploi accessible avec un diplôme de niveau Bac+2
- connaissance de l'organisation administrative des collectivités
- capacité à évoluer dans des environnements divers avec des interlocuteurs multiples
- prêt à s'investir dans le projet associatif en évolution
- autonome mais sachant travailler en équipe
- possédant des qualités relationnelles des capacités pour l'expression écrite et orale
- une expérience du fonctionnement associatif sera appréciée
- maîtrise des logiciels de bureautique obligatoire
- permis B et véhicule personnel obligatoires.

### CADRE DE L'EMPLOI

- le siège est à Mont de Marsan ; des déplacements dans le département sont envisagés
  - contrat de 28 heures hebdomadaires en CDI au groupe D de la convention collective de l'animation.
- Evolution possible.

### **CANDIDATURE, PRISE DE POSTE**

- les entretiens éventuels auront lieu fin janvier et la prise de fonction au plus tôt.
- les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à adresser avant le 19 janvier 2019
- sous pli postal à Monsieur le Président du CDAFAL 3 allée de la solidarité 40000 Mont de Marsan doublé d'un courriel [cdafal40@gmail.com](mailto:cdafal40@gmail.com)

### **INFORMATION VERS UN EMPLOI À 35 HEURES**

Une autre association , le Comité départemental de la Jeunesse au Plein Air (JPA40) propose un temps partiel à durée déterminée qui pourrait compléter l'offre du CDAFAL (donc 35h pour un an). La JPA a son siège dans les mêmes locaux, ouvre le poste dans les mêmes conditions profil et missions y compris salariales (mais CDD d'un an).

Les deux associations laïques ont en commun un domaine : l'engagement à accompagner les familles et notamment les familles à faibles revenus vers l'accès aux loisirs et aux séjours de vacances des enfants et des jeunes. C'est cette mission que souhaite développer la JPA.

Les deux associations favoriseront les candidatures aux deux missions.

Dans votre réponse au président du CDAFAL vous mentionnerez votre intérêt , ou non, pour l'offre de la JPA. (demande d'informations [contact@jpa.fr](mailto:contact@jpa.fr))

-----oooOooo-----